



# Cercle d'escrime de Vincennes

142, rue de Fontenay - 94300 Vincennes

☎ : 01 53 66 91 40 - 💻 : [escrimevincennes@yahoo.fr](mailto:escrimevincennes@yahoo.fr)

Vincennes, le 15 décembre 2008

**Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,  
Cher Maître,**

Le Cercle d'escrime de Vincennes organisera :

Le samedi 17 janvier 2009	Le 20 <sup>e</sup> Tournoi des Jeunes – Epée - Individuels Cadet(te)s - Equipes mixtes Benjamin(e)s	Benjamins Eq Benjamines Eq Cadets Cadettes
Le dimanche 18 janvier 2009	Le 10 <sup>e</sup> Tournoi Louis-Claude-Lacam Epée	Vétérans Hommes et Dames
Le dimanche 1 <sup>er</sup> février 2009	Le 8 <sup>e</sup> Tournoi du Donjon – Epée	Seniors Dames
Le dimanche 1 <sup>er</sup> février 2009	Le 30 <sup>e</sup> Challenge International Jean-Clouet - Epée	Seniors Hommes

Vous trouverez ci-après les règlements complets, ainsi que les feuilles d'engagement que vous voudrez bien retourner selon les dates précisées dans les règlements de chaque compétition au :

## **CERCLE D'ESCRIME DE VINCENNES**

**142, rue de Fontenay**

**94300 VINCENNES**

**France**

[\*\*escrimevincennes@yahoo.fr\*\*](mailto:escrimevincennes@yahoo.fr)

Un service de restauration rapide vous sera proposé. Il vous sera possible de réserver votre déjeuner au moment de l'inscription en achetant un ticket-repas. La présentation du ticket-repas au bar permettra de minimiser le temps d'attente lors de votre pause.

Espérant votre participation, veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Cher Maître, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

**Stéphanie BAINVILLE**

**Présidente du C.E.V.**

[\*\*presidence.escrimevincennes@yahoo.fr\*\*](mailto:presidence.escrimevincennes@yahoo.fr)



Fédération Française d'Escrime - Fédération Française Handisport

# Cercle d'escrime de Vincennes

142, rue de Fontenay - 94300 Vincennes



☎ : 01 53 66 91 40 - 📧 : [escrimevincennes@yahoo.fr](mailto:escrimevincennes@yahoo.fr)

## Sous la Présidence de

**Monsieur Laurent LAFON**  
Maire de Vincennes

**Monsieur Bruno CAMELOT**  
Maire Adjoint Chargé des Sports

et des Membres de la Municipalité.

Samedi 17 janvier 2009	Dimanche 18 janvier 2009	Dimanche 1 <sup>er</sup> février 2009
Tournoi des jeunes <i>Benjamins H/D</i> - <i>Cadets H/D</i>	Tournoi L.-C.-Lacam <i>Vétérans H/D</i>	Challenge Jean-Clouet <i>Seniors H</i> Tournoi du Donjon <i>Seniors F</i>
<b>Finales prévues vers 18h30</b>	<b>Finales prévues vers 17h00</b>	<b>Finales prévues vers 17h30</b>

Ces compétitions se dérouleront au :

**Gymnase du Parc du Château**  
**26, rue des Vignerons**  
**94300 VINCENNES**

☎ **Gymnase : 01 43 74 09 00 (pendant les compétitions)**  
☎ **Présidente – Stéphanie BAINVILLE - Tél. 06 24 47 22 53**

*Note : un plan d'accès vous est donné en dernière page.*

## RÈGLEMENT POUR LES TOURNOIS DES JEUNES

### ARTICLE 1 :

Benjamins/Benjamines : Epreuve par équipe d'épée mixte

Cadets/Cadettes : Epreuve individuelle d'épée masculine ou féminine.

Les compétitions sont ouvertes aux tireurs des catégories Benjamins H/D et Cadets H/D.  
(Le surclassement simple est autorisé pour les Minimes)

### ARTICLE 2 :

Cette épreuve se déroulera suivant le règlement de la FFE.

### ARTICLE 3 :

#### **Formule pour les Benjamins :**



Epreuve par équipe de 3 tireurs – **Sans remplaçant**

Poules : 1 tour de poule. Relais à l'italienne en 12 touches de 3 X 2 minutes

Tableau d'élimination directe. Relais à l'italienne en 12 touches de 3 X 2 minutes

#### **Formule pour les Cadets et Cadettes :**

Poules : 1 ou 2 tours de poule suivant le nombre d'inscrits (5 touches en 1 x 3 mn)

Tableau d'élimination directe (15 touches en 3 x 3 mn)

Période d'arrêt 1 mn

En cas d'égalité à la fin du temps imparti, application du règlement des circuits.

### ARTICLE 4 : Horaires

- Début des inscriptions

13 h 00

- Scratch

13 h 30

### ARTICLE 5 :

Les inscriptions devront parvenir au Cercle d'Escrime de Vincennes avant le jeudi 15 Janvier 2009.

Inscription possible sur place.

### ARTICLE 6 :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, vol ou perte pouvant survenir aux participants et aux spectateurs.

La tenue des participants doit être réglementaire selon les normes en vigueur de la FFE au moment de la compétition.

Pour les benjamins, seule la poignée droite est autorisée. L'arme doit être tenue près de la coquille.

### ARTICLE 7 :

L'établissement « Planète Escrime » assurera la maintenance technique des installations le 17 Janvier 09.

### ARTICLE 8 :

Toute contestation sera tranchée par un directoire technique constitué au jour de l'épreuve.

### ARTICLE 9 :

Le droit d'engagement pour les cadets/cadettes est fixé à : **8 €**

Le droit d'engagement pour chaque équipe benjamins est fixé à : **18 €**

### ARTICLE 10 :

Pour le bon déroulement de l'épreuve, les clubs engageant 5 tireurs ou 2 équipes doivent fournir des arbitres.

Ceux-ci seront indemnisés.

### ARTICLE 11 :

Le Cercle d'Escrime de Vincennes peut être amené à prendre des photographies ou filmer certains moments de la compétition. Les participants sont réputés, sauf avis contraire explicitement signalé, donner leur autorisation à la diffusion de leur image par le Cercle d'Escrime de Vincennes.

### ARTICLE 12 :

Les participants sont invités à respecter les règles d'accès aux pistes annexées au règlement.

### ARTICLE 13 :

Le fait de s'engager, implique l'acceptation du présent règlement et des dispositions qui en découlent.

## RÈGLEMENT POUR LES COMPETITIONS SENIORS et VETERANS

### ARTICLE 1 :

Epreuve individuelle d'épée masculine ou féminine, ouverte aux escrimeurs(euses) français(es) et étrangers(es), titulaires de la licence FIE, ou FFE pour l'année en cours.

### ARTICLE 2 :

Cette épreuve se déroulera suivant le règlement de la FFE.

### ARTICLE 3 :

#### **Formule des épreuves Seniors:**

- 1 ou 2 tours de poules. Classement à l'indice sur les deux tours.

- Tableau : Élimination directe sans repêchage.

#### **Formule des épreuves Vétérans :**

- 1 ou 2 tours de poules (séparation hommes/dames définie le jour de la compétition)

- Tableau toutes catégories V1, V2, V3 séparé hommes et dames.

- Match : 10 touches en 2 x 3 mn. Période d'arrêt 1 mn

L'organisation se réserve le droit de modifier les formules si nécessaire pour permettre le bon déroulement de l'épreuve.

### ARTICLE 4 : HORAIRES

Tournoi Louis-Claude Lacam

- Inscription : 8 h 30

- Scratch : 9 h 00

Tournoi du Donjon

- Inscription : 10 h 30

- Scratch : 11 h 00

Challenge Jean Clouet

- Inscription : 8 h 30

- Scratch : 9 h 00

### ARTICLE 5 :

Les inscriptions devront parvenir au Cercle d'Escrime de Vincennes :

- Avant le Jeudi 15 janvier 2009 pour les Vétérans Hommes / Dames

- Avant le Jeudi 29 Janvier 2009 pour les seniors Dames et les seniors Hommes

Inscription possible sur place.

### ARTICLE 6 :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, vol ou perte pouvant survenir aux participants et aux spectateurs.

La tenue des participants doit être réglementaire selon les normes en vigueur de la FFE au moment de la compétition.

### ARTICLE 7 :

L'établissement « Planète Escrime » assurera la maintenance technique des installations le 18 Janvier 09 et 01 Février 09.

### ARTICLE 8 :

Toute contestation sera tranchée par un directoire technique constitué au jour de l'épreuve.

### ARTICLE 9 :

Le droit d'engagement est fixé à : **10 €**

Les tireurs étrangers présentant leur licence nationale en seront exonérés.

### ARTICLE 10 :

Pour le bon déroulement de l'épreuve, les clubs engageant 5 tireurs doivent fournir des arbitres. Ceux-ci seront indemnisés.

### ARTICLE 11 :

Le Cercle d'Escrime de Vincennes peut être amené à prendre des photographies ou filmer certains moments de la compétition. Les participants sont réputés, sauf avis contraire explicitement signalé, donner leur autorisation à la diffusion de leur image par le Cercle d'Escrime de Vincennes.

### ARTICLE 12 :

Les participants sont invités à respecter les règles d'accès aux pistes annexées au règlement.

### ARTICLE 13 :

Le fait de s'engager, implique l'acceptation du présent règlement et des dispositions qui en découlent.

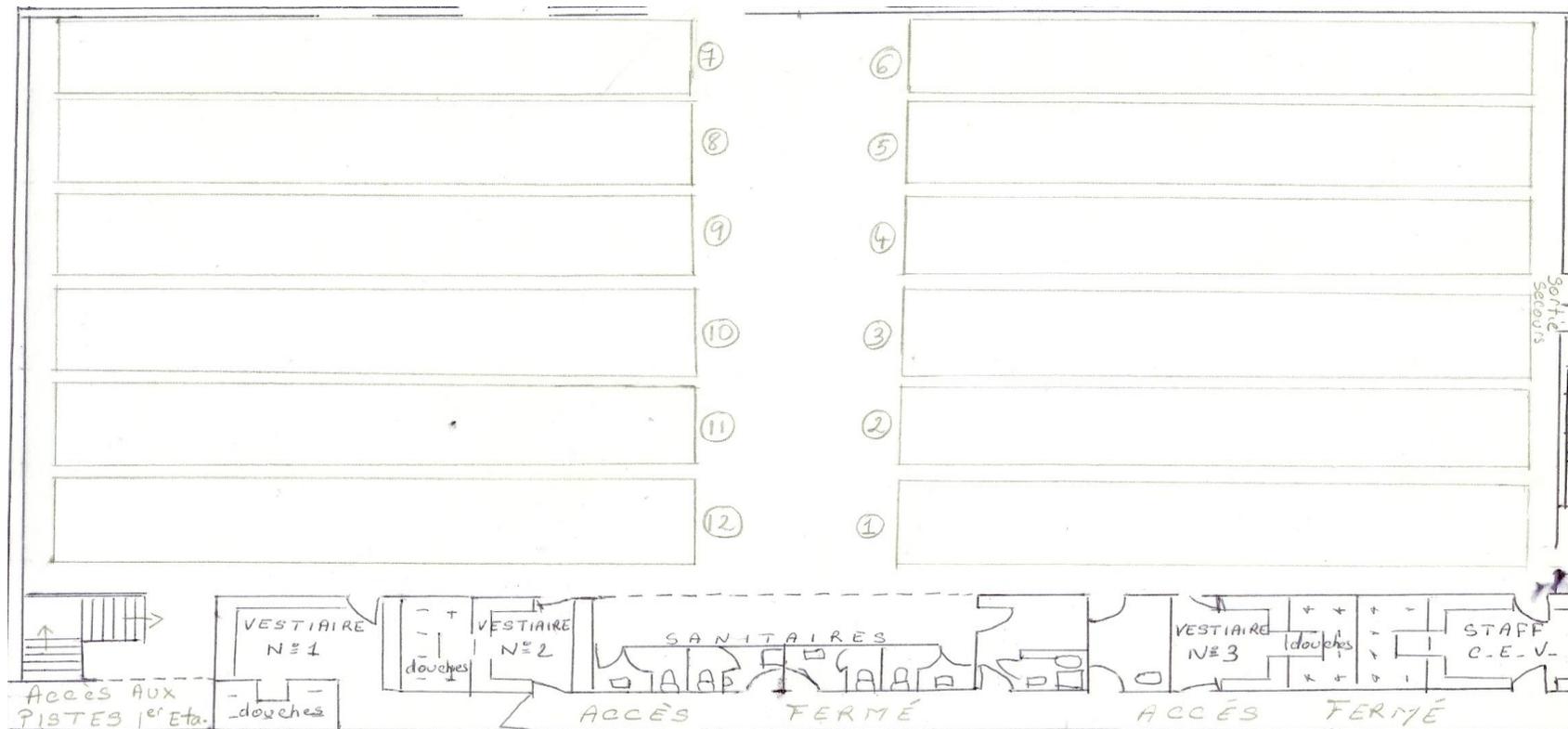
### ARTICLE 14 :

Le Challenge Jean Clouet dure 5 ans. Un nouveau trophée a été mis en jeu en 2005.

Le trophée sera attribué définitivement à l'épéiste ayant remporté le plus grand nombre de victoires durant les cinq années 2005 – 2006 – 2007 – 2008 & 2009.

Dans le cas de 5 vainqueurs différents, un barrage au plus haut niveau sera effectué (Poule de 5 tireurs en 5 touches durant 3 mn.- Classement à l'indice)

## ACCES AUX PISTES



Les tireurs accèdent aux vestiaires en passant par les tribunes du gymnase, et ce avant le début des compétitions. Les tireurs ont la possibilité de laisser leurs affaires dans les vestiaires qui seront fermés à clef côté « couloir », et uniquement accessibles par les pistes.

Ne seront acceptés sur les pistes que les tireurs appelés au micro par l'organisateur de la compétition Maître Lionel Prunier.

Toutes les personnes ne devant pas tirer, ne pourront pas accéder aux pistes pendant la compétition.

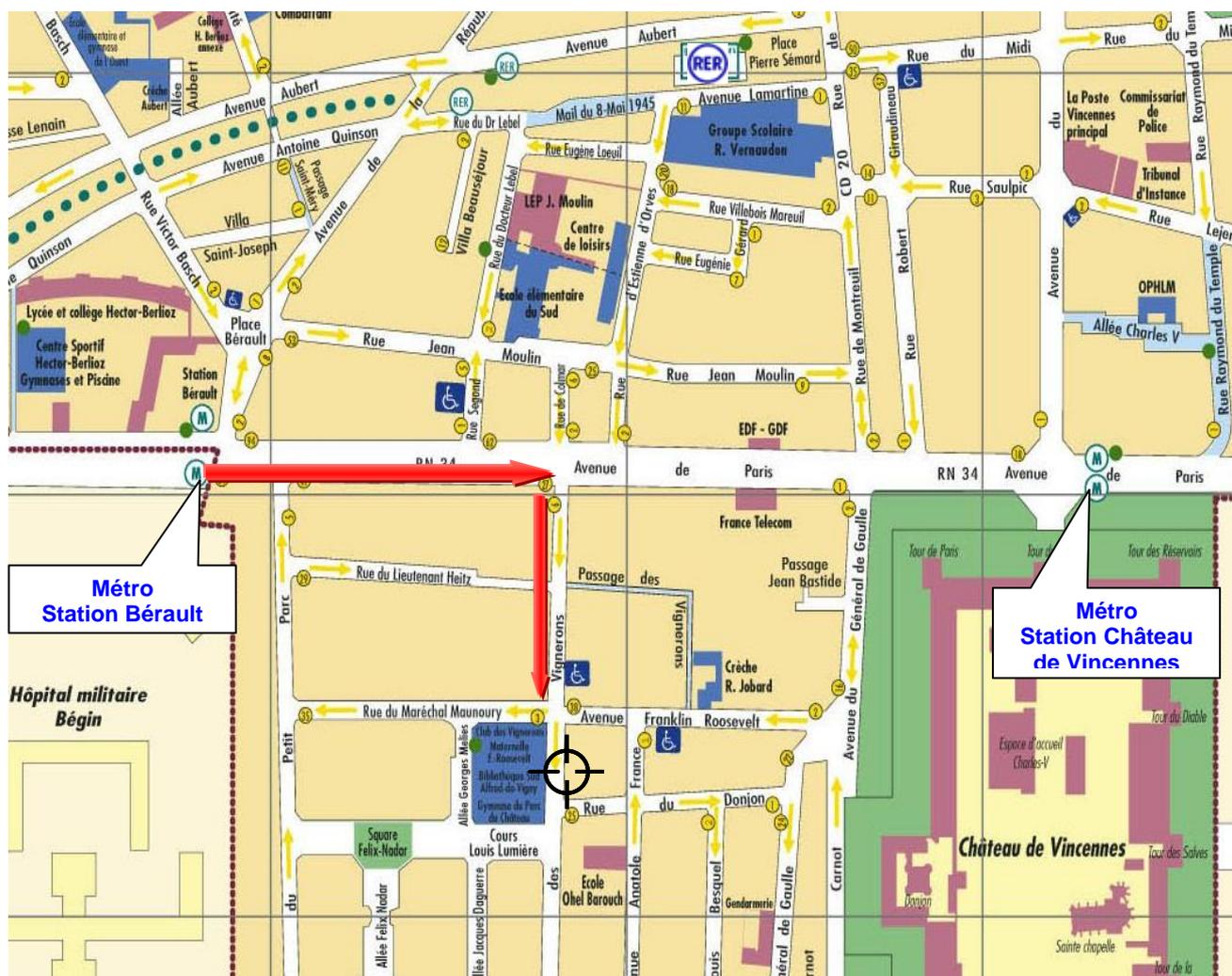
Le temps de la rencontre, ne sont acceptés sur le bord de la piste, que les armes, une bouteille d'eau ou autre, une serviette éponge, ainsi que le petit matériel nécessaire à la réparation des armes.







# Plan d'accès



**Gymnase du Parc du Château  
26, rue des Vignerons  
94300 VINCENNES**

**En voiture:**

Prendre le périphérique, sortie Porte de Vincennes.  
Direction Vincennes, continuer sur l'Avenue de Paris.  
Prendre à droite Rue des Vignerons.

**En métro:**

Station Bérault (ligne 1 - sortie en tête du train)

**En RER:**

Station Vincennes (ligne A)



Fédération Française d'Escrime - Fédération Française Handisport

# Cercle d'escrime de Vincennes

142, rue de Fontenay - 94300 Vincennes

☎ : 01 53 66 91 40 - 💻 : [escrimevincennes@yahoo.fr](mailto:escrimevincennes@yahoo.fr)

---

## PARTENAIRES - Saison 2009

---

**AXA**



**Planète Escrime**



**Ecomarché**



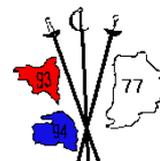
**My Nutrilife**



**Maxime BRAND**

**Viticulteur**

**Ligue d'Escrime de Créteil**



**Ville de Vincennes**

